



2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec)  
G0A 2M0

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**  
par la soussignée, Linda Gauthier,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
de la susdite municipalité

**QUE** le conseil de la municipalité des Éboulements sera saisi, lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 à 20 h, qui se tiendra à l'édifice municipal, situé au 2335 route du Fleuve, de la nature et de l'effet d'une dérogation mineure située au **84 rang Cap-aux-Oies, Les Éboulements**, sur le **lot 5 439 837**, cadastre du Québec.

**QUE** cette dérogation mineure portant le numéro **DM 106-2020** consiste à :

- **Autoriser l'agrandissement d'une résidence en cour avant à une distance de 4 mètres de la ligne avant de la propriété plutôt que 7,5 mètres comme prescrit par la grille de spécification A-23 du règlement de zonage n° 117-11 de la municipalité des Éboulements.**

Dans le cas où le conseil municipal déciderait d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme aux règlements de la municipalité.

Toute personne intéressée est admise à faire valoir ses objections au projet précité en les laissant savoir par écrit à la directrice-générale de la municipalité avant la tenue de la séance du conseil ou en se présentant à cette dernière pour faire valoir ses objections verbalement.

**DONNÉ** aux Éboulements ce 24<sup>e</sup> jour d'août 2020.

---

LINDA GAUTHIER  
Directrice générale et secrétaire-trésorière